

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 35 Stages pédagogiques 2			
Code	PEPS2B35PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	12 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Christine DEBLED (christine.debled@helha.be) HELHa Gosselies Anne-Sophie HALLEZ (anne-sophie.hallez@helha.be) Joelle MATTENS (joelle.mattens@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Laetitia CAMBIER (cambierl@helha.be)		
Coefficient de pondération	120		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Perfectionner la prise en charge d'une classe (gestion du groupe, gestion des ateliers, gestions des axes et des périodes hors activités...)

Elaborer et mettre en oeuvre des activités en tenant compte des orientations et implications d'une pédagogie participative et ce en lien avec les autres UE.

Amener l'étudiant à porter un regard réflexif sur sa pratique et évaluer l'efficacité de son action auprès de chaque enfant.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.2 Mettre en oeuvre les textes légaux et documents de référence
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
 - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses

- préjugés, ses émotions
- 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
 - 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
 - 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
 - 7.2 Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages
 - 7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

Présenter des écrits professionnels correctement orthographiés et rédigés (structure, syntaxe, lexique et soin)
 Utiliser un langage oral correct (syntaxe, lexique, articulation et prononciation) et de moduler sa voix en fonction des circonstances; il (elle) complètera son langage verbal par le non verbal.

Respecter les textes légaux et utiliser avec pertinence les documents de référence.

Respecter les règles de savoir-vivre et d'entretenir des contacts de qualité avec les élèves et tous les partenaires de sa formation

Porter un regard réflexif sur sa pratique en vue d'ajuster à la fois les contenus et les démarches utilisés et son organisation et attitude

Modifier ses préparations et sa pratique en fonction de ses observations et ou des remarques formulées.

Maîtriser les contenus et démarches utilisés

Elaborer, mettre en oeuvre et évaluer des projets et des séquences d'apprentissage en prenant appui sur les contenus abordés dans les différentes UE

Construire des situations d'apprentissage variées qui justifient le développement de compétences, établir judicieusement les étapes de la méthodologie, veiller à une progression, organiser les activités en progression afin de développer la compétence déterminée, l'objectif visé.

Gérer la classe en utilisant à bon escient des ressources variées

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PEPS1B01PS

Corequis pour cette UE : PEPS2B34PS

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS2B35PSA Stages pédagogiques 120 h / 12 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 120 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS2B35PSA Stages pédagogiques 120

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Le stage est une activité non remédiable.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSÉLIES
 Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stages pédagogiques			
Code	12_PEPS2B35PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	12 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne-Sophie HALLEZ (anne-sophie.hallez@helha.be) Joelle MATTENS (joelle.mattens@helha.be)		
Coefficient de pondération	120		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Apprendre la prise en charge globale d'une classe (gestion du groupe, des activités de vie de la classe,...)
 Préparer, donner des activités en tenant compte essentiellement des orientations et implications d'une pédagogie active, en lien avec les cours théoriques.
 Permettre à l'étudiant d'évaluer l'efficacité de son action auprès de chaque enfant et d'opérer les réajustements nécessaires.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- C1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
- C2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
- C3. Travailler en équipe, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société
- C4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
- C5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- C6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
- C7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Préparation et mise en oeuvre sur le terrain d'activités construites en se basant sur les contenus et concepts théoriques étudiés ainsi que sur des expériences pratiques observées, proposées ou vécues.
 Autoévaluation des diverses activités mises en oeuvre.

Démarches d'apprentissage

Des heures prises dans les heures de cours des différents professeurs seront consacrées à des activités pratiques préparatoires aux stages. Le calendrier et l'organisation de ces activités seront communiqués aux étudiants.

Un premier stage de deux semaines organisé au Q1.

Un second stage sera organisé au Q2.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement lors des séminaires de préparation aux stages.

Sources et références

Les ouvrages recommandés dans les différents cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Référents légaux

Notes de cours.

Activités préparées, observées ou vécues dans le cadre des A.F.P.

Bibliothèque et ludothèque de la Haute Ecole.

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Evaluation formative tout au long de l'année du niveau d'acquisition des compétences, sur base de tous les documents liés au stage : préparations, autoévaluations, rapports de suivi des maîtres de stage, rapports de visite des professeurs de la H.E., bilans de stage.
- Evaluation certificative sous forme d'une cote sur 20 établie par le jury en fin d'année sur base de l'ensemble des documents d'évaluation formative et indicative. Elle prend en compte le niveau d'acquisition de chacune des compétences et de la progression de l'étudiant. Voir détails dans le document "Vade-mecum des stages" Remarque importante : la non-acquisition d'une seule des compétences peut amener le jury à attribuer une cote inférieure à 10/20 et donc placer d'office l'étudiant en situation d'échec pour cette UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	100		
Période d'évaluation						

Evc = Évaluation continue

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 120

Dispositions complémentaires

Les stages sont non remédiables en Q3 selon le REE art. 85.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).